

## Opticien Mobile

### coordinateur en santé visuelle

Opticien de santé à domicile, il exerce auprès d'une clientèle active comme d'une patientèle fragile, et coordonne le parcours en santé visuelle du porteur de lunettes.

#### LE PROFIL

Autonome

Intègre

Responsable

Passionné

Ambitieux

Bienveillant

#### LES MISSIONS PRINCIPALES

**Faciliter l'accès à la santé visuelle, pour tous, avec bienveillance**

- **Evaluation des besoins** sur les lieux de vie ou de travail par la vérification systématique des acuités visuelles.
- **Coordination de la prise en charge** du client-patient en lien avec les professionnels de santé, les familles ou les tuteurs légaux.
- **Conseil et orientation de chaque client-patient** dans le choix d'un équipement optique adapté à ses besoins.
- **Faire connaître son service** au plus grand nombre sur son territoire
- **Respect des conditions d'exécution de la norme AFNOR NF Service "Services aux personnes à domicile"**, qui certifié la qualité du service.

#### LES LIEUX D'INTERVENTION



Résidences services seniors



Etablissements médico-sociaux



Domicile



Entreprises



Secteur du handicap

#### LES VALEURS À PARTAGER



Engagement



Excellence



Innovation



Proximité

#### LES COMPÉTENCES

##### SOCIALES



Empathie et pédagogie



Aisance relationnelle et écoute active



Orientation client

##### TECHNIQUES & SANTÉ



Examen de vue et prise de mesures



Connaissance principales pathologies



Fonctionnement technologie des verres

LE +  Compétence basse vision

##### ENTREPRENEURIALES



Optimisme et résilience



Proactivité et engagement



Organisation et prise d'initiative

#### LA FORMATION



##### DIPLÔME OBLIGATOIRE

BTS Opticien-Lunetier à minima, éventuellement complété par une licence ou un master.

#### LE TYPE DE CONTRAT

##### FRANCHISE

Création d'une société et signature d'un contrat d'une durée de 5 ans pour bénéficier des outils et de l'accompagnement complet proposé par Les Opticiens Mobiles.

#### LES HORAIRES



##### Une activité à temps plein.

Travail du lundi au vendredi, et week-end libres !

#### LA RÉMUNÉRATION

**Entre 1 800 € et 2 500 € nets/mois**, et jusqu'à 3500 € nets/mois après plusieurs mois d'activité et si les bonnes pratiques sont suivies.



#### EN PRATIQUE

**Être titulaire du permis B**

**Vous aussi, devenez un opticien aux petits soins !**

 [hello@lesopticiensmobiles.com](mailto:hello@lesopticiensmobiles.com)

 04 82 90 49 79